

Communiqué de Presse

Paris, le 23 mai 2018

Enedis et l'AORIF ont signé une convention parisienne de partenariat

Une première convention de partenariat avait été signée en 2012 à l'échelle régionale entre Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, et l'AORIF, association rassemblant les organismes de logement social d'Ile-de-France. Le 9 mai 2018, le Directeur d'Enedis à Paris et les Délégués parisiens de l'AORIF ont signé une nouvelle convention, à l'échelle de la ville de Paris, visant à parfaire leur collaboration et à construire ensemble un partenariat durable pour les opérations d'habitat du parc social parisien.

La Ville de Paris a fait du développement du parc social et de l'amélioration de la qualité de service deux des principaux axes de sa politique de l'habitat. Les organismes parisiens de logement social ont des objectifs élevés de production (7 000 logements par an) et de réhabilitation du parc existant (4 500 logements par an). La qualité du partenariat et la fluidité des échanges entre les parties peuvent améliorer les délais de réalisation de ces opérations.

Enedis à Paris s'engage notamment sur les délais d'intervention, l'information des organismes sur les évolutions de réglementation en termes d'installations électriques, la stabilité de ses prescriptions concernant les projets des organismes. Les organismes parisiens de logement social, quant à eux, s'engagent à informer Enedis de toutes modifications notables de leurs projets pouvant impacter le réseau électrique et les locaux qui les accueillent, ainsi qu'à lui faciliter l'accès aux installations.

Des rencontres entre l'AORIF, les organismes parisiens de logement social et Enedis se tiendront régulièrement, afin d'échanger sur les évolutions concernant leurs organisations respectives, les opérations significatives programmées, ainsi que les difficultés rencontrées.

Enedis et l'AORIF veulent conjointement marquer leur volonté d'être pleinement acteurs dans l'accompagnement de la politique de l'habitat de la Ville de Paris, au bénéfice des locataires du parc social.

Contacts presse

Enedis : Agnès Badoux - chargée de communication - 06 66 62 63 93 - agnes.badoux@enedis.fr

AORIF : Vincent Rougeot - responsable communication - 01 40 75 52 91 - v.rougeot@aorif.org

Louis-Valère Marielle - chef de projet territorial - 01 40 75 68 23 - lv.marielle@aorif.org

A propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

A propos de l'AORIF

L'AORIF - L'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France est l'association professionnelle regroupant les organismes de logement social œuvrant en Ile-de-France et adhérant à l'une des fédérations de l'Union sociale pour l'habitat (OPH, ESH, Coopératives d'HIIm et SACICAP). 8 Entreprises publiques locales (EPL) sont membres associés. 140 organismes, gérant 1,2 million de logements locatifs sociaux, adhèrent à l'AORIF. La délégation parisienne de l'AORIF représente 34 organismes gérant des logements sociaux à Paris.